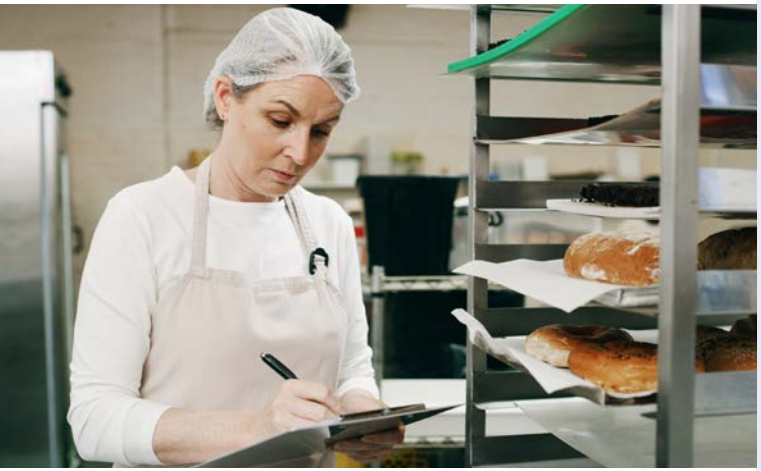
Pourquoi agir rapidement ?

Plus vous anticipez :

- **Plus les solutions sont nombreuses**
- **Plus les chances de rebond sont élevées**
- **Plus vous préservez vos emplois et votre activité**



Ne restez pas seul face aux difficultés.
Scannez le QR code au dos du dépliant ou retrouvez les informations sur **economie.gouv.fr**

Les principaux interlocuteurs mobilisables

Conseiller départemental aux entreprises en difficulté (CDED)
Interlocuteur de confiance, il réalise un diagnostic et oriente toutes les entreprises vers le bon dispositif, quelles que soient les difficultés rencontrées.

Commissaire aux restructurations et à la prévention des difficultés des entreprises (CRP)
Accompagne les entreprises industrielles rencontrant des difficultés économiques, financières et sociales.

Médiation du crédit
En cas de difficultés de financement (refus de crédit, dénonciation ou refus de réaménagement d'une ligne existante, réduction ou suppression d'une garantie existante).

Médiateur des entreprises
En cas de difficultés avec un client ou un fournisseur dans le cadre d'un contrat de droit privé ou d'un marché public.

URSSAF
En cas de difficultés de paiement de vos cotisations et contributions sociales.

Commission des chefs de services financiers (CCSF)
Pour solliciter des délais de paiement pour vos dettes fiscales et sociales.

Comment la DGFiP peut vous aider ?

La DGFiP intervient aux côtés des entreprises afin de **rechercher des solutions** adaptées à leur situation.



Solutions possibles

- Accompagnement personnalisé
- Plans de paiement
- Orientation vers les dispositifs publics compétents

Reconnaître les signaux d'alerte

Votre entreprise rencontre-t-elle l'une de ces situations ?

- Difficultés de trésorerie
- Retard de paiement des impôts ou des cotisations sociales
- Baisse importante du chiffre d'affaires
- Hausse des charges ou des coûts d'exploitation
- Difficultés à payer les fournisseurs
- Recherche de solutions pour éviter une cessation des paiements



Ces difficultés ne signifient pas que votre entreprise est condamnée.
Des solutions existent.

Trouvez votre interlocuteur

Scannez ce QR code pour être orienté vers le correspondant compétent de votre département.

Retrouvez les Finances publiques sur

Direction générale des Finances publiques
Septembre 2026

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

FINANCES PUBLIQUES

Votre entreprise est en difficulté ? N'attendez pas qu'il soit trop tard

Plus vous agissez tôt, plus les solutions sont nombreuses.



Démarches gratuites et confidentielles

La Direction générale des Finances publiques accompagne les entreprises confrontées à des difficultés financières.

#Les FINANCES PUBLIQUES Vous accompagnent